

Management Opérationnel

RS629 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	414, 413, 315
Formacode(s)	32154
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La formation concerne les managers opérationnels c'est-à-dire les personnes qui ont la responsabilité directe d'une équipe, celles qui encadrent et animent au quotidien une équipe de collaborateurs. Selon les structures dans lesquelles ils évoluent, les managers opérationnels sont parfois appelés chef d'équipe, agent d'encadrement, responsable d'équipe.

- Être formé aux fonctions de management opérationnel
- Assurer un rôle complet de manager dans les organisations
- Valider la réalisation de compétences génériques et transversales doublées de compétences spécifiques aux réalités professionnelles prévisibles auxquelles le candidat peut être confronté dans son rôle de manager intermédiaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification proposée s'appuie sur un référentiel de compétences portant à la fois sur des compétences pouvant être évaluées de façon indépendante et des combinaisons de compétences ou de savoirs complexes reliés à une compétence plus étendue.

Les modules de formations réfèrent à une ou plusieurs compétences étendues. Chacun d'eux traitera de compétences plus spécifiques et pouvant être évaluées en tant que telles.

- Communiquer efficacement et mobiliser son équipe
- Organiser l'activité et piloter son équipe au quotidien
- Développer et accompagner ses collaborateurs
- Conduire le changement et le management des projets
- Encadrer les relations de travail dans le cadre réglementaire et juridique
- Favoriser la cohésion et la coopération au sein de son équipe

La compétence peut être entendue comme une capacité à agir en situation complexe, en mobilisant des ressources internes (des savoirs, des savoir-faire, des attitudes...) et des ressources externes (des réseaux...) pour faire face à une situation.

La certification proposée s'appuie sur un référentiel de formation portant à la fois sur des compétences pouvant être évaluées de façon indépendante et des combinaisons de compétences ou de savoirs complexes reliés à une compétence plus étendue.

Les modules de formations réfèrent à une ou plusieurs compétences étendues. Chacun d'eux traitera de compétences plus spécifiques et pouvant être évaluées en tant que telles.

- Communiquer efficacement et mobiliser son équipe : Par exemple, gérer les relations difficiles, savoir parler en public, maîtriser l'écoute empathique, adapter son style de communication à son interlocuteur, animer une équipe, conduire des réunions de pilotage, conduire des réunions de créativité, conduire des réunions à distance (téléphone ou visioconférence).

- Organiser l'activité et piloter son équipe au quotidien : Par exemple, Développer son efficacité personnelle et celle de son équipe, réguler son activité et celle de ses collaborateurs, gérer son stress, déléguer efficacement, être capable de planifier une activité/une série d'actions/un projet
- Développer et accompagner ses collaborateurs : Par exemple, mener un entretien d'écoute pour accompagner une démotivation passagère, susciter et accompagner le développement des compétences, fixer des objectifs de performance et de compétence, maîtriser la technique d'entretien d'évaluation et d'appréciation du personnel.
- Conduire le changement et les manager des projets : Par exemple, analyser l'impact du changement sur son équipe, mener un entretien pour lever les freins au changement, construire la note de cadrage d'un projet, animer une réunion de lancement de projet, adapter son discours aux instances d'un projet, bâtir un plan d'accompagnement du changement.
- Encadrer les relations de travail dans le cadre réglementaire et juridique : Par exemple, savoir identifier les logiques juridiques du manager, connaître la réglementation, savoir identifier les risques ou les conduites déviantes en matière de droit du travail et savoir rappeler le cadre de la réglementation, suivre les contrats et procédures de gestion du personnel en s'assurant de leur conformité avec le droit du travail. Décrypter et comprendre la demande ou le besoin d'un salarié relatif à son contrat de travail.
- Favoriser la cohésion et la coopération au sein de son équipe : Par exemple, établir un contrat relationnel avec son équipe, définir les périmètres de responsabilités au sein d'une équipe, ritualiser les réunions d'équipe, animer des réunions de régulation, fédérer un collectif autour d'une ambition commune, définir des objectifs collectifs, créer des rituels pour une équipe en situation de travail déporté.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats retenus auront un diplôme de niveau III, quelle que soit le champ disciplinaire, et une expérience professionnelle de 3 années minimum dans le secteur d'activité où ils aspirent à occuper une fonction d'encadrement. Dans le cas contraire, ils peuvent être sélectionnés s'ils possèdent un diplôme de niveau IV justifiant d'un minimum de 10 années d'expérience professionnelle dans le secteur d'activité d'où ils aspirent à occuper une fonction d'encadrement.

Chacune des candidatures sera également examinée à la lumière des motivations, du projet professionnel et du degré d'engagement et de disponibilité que le candidat devra assurer.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

La certification est précisée dans les 2 documents suivants qui peuvent être transmis si nécessaire :

- référentiel de compétences « management opérationnel »
- référentiel de certification « management opérationnel »

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/629/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	261
Montant total engagé	163 327 €
Coût moyen par dossier	626 €
Durée moyenne	6 h
Période	01/2020 – 12/2021

France compétences	100 %
--------------------	-------

Reste à charge titulaire	0 %
--------------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.